Le **Programme d'établissement** d'IRCC offre des services qui permettent aux résidents permanents (RPs), y compris les réfugiés et les personnes protégées, de contribuer à répondre aux besoins du Canada en matière de développement économique, social et culturel.

Le Programme de réinstallation (PAR) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre des services essentiels immédiats et un soutien financier aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) à leur arrivée au Canada. Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte (RDBV M) sont admissibles à des services limités dans le cadre du PAR aux points d'entrée.

Les services de réinstallation and d'établissement sont financés par l'entremise d'ententes de contribution et sont offerts par des fournisseurs de services tiers (FS).

Statistique clés de Nouvelle-Écosse:

21,1M

11 870

14 452 Admissions Clients d'établissement

2 728 Clients de

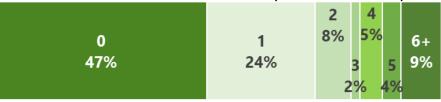
réinstallation

affectés					
Type de service	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	% change
Évaluation des besoins et des atouts et aiguillage	4 151	3 611	7 985	6 870	-14%
Services d'information et d'orientation	5 156	5 918	8 763	10 396	+19%
Services liés à l'emploi	2 986	2 568	4 157	5 224	+26%
Évaluation des compétences linguistiques	527	859	1 769	2 630	+49%
Formation linguistique	1 384	1 415	1 704	2 349	+38%
Connexions communautaires	1 692	2,077	2 775	3 800	+37%
Services de soutien	2 032	2 240	3 104	3 452	+11%
Amélioration de la prestation des services*	66	33	0	0	-
Services de réinstallation	125	333	1 641	2 728	+66%
Nombre total de clients uniques	10 392	10 162	16 892	19 891	+18%

Étant donné qu'un client peut recevoir plusieurs services, il est possible que la somme des clients par type de service reçu soit supérieure au nombre total de clients uniques. Le nombre total de clients uniques inclut chaque client une seule fois, quel que soit le nombre de services qu'il a reçus.

En 2023-2024, 9 % des clients qui recevaient des services de réinstallation ou d'établissement en Nouvelle-Écosse étaient au Canada depuis six ans ou plus.

Nombre d'années écoulées depuis l'admission Pourcentage de clients desservis



Ceux recevant des services au-delà de six ans étaient en grande partie des réfugiés (72 %) et des conjoints & personnes à charge de la catégorie économique (16 %).



En 2022-23, il y a eu 2 095 clients afghans (11 %) et 3 293 clients ukrainiens (12 %).

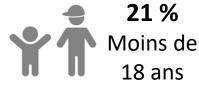
Données démographiques sur les clients des services d'établissement ou de réinstallation desservis en Nouvelle-Écosse en 2023-2024





Non précisé





Conjoints & Famille principauxpersonnes à chapgerainée 21% 16%

Réfugiés 33%

Autre / Non précisé 24%

Pays de naissance (les cinq principaux)				
	Ukraine	17 %		
•	Inde	13 %		
* *	Syrie	10 %		
	Nigéria	7 %		
*1	Chine	7 %		

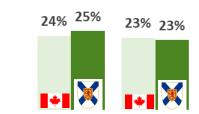
Connaissance des langues officielles				
Anglais	50 %			
Français	3 %			
Les deux	8 %			
Aucune	29 %			
Non précisé	11 %			

Langue dans laquelle les services ont été offerts				
Anglais	88 %			
Arabe	7 %			
Ukrainien	6 %			
Français	6 %			
Russe	2 %			

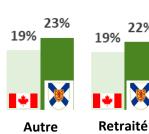
Résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants au Canada et en Nouvelle-Écosse

Occupe actuellement un emploi

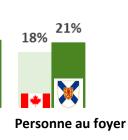




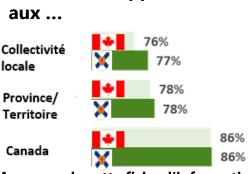




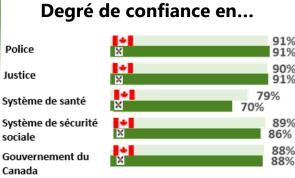
Principales raisons pour lesquelles les personnes ne travaillent pas



sentiment d'appartenance







A propos de cette fiche d'information... Sources des données: Cubes de données d'IRCC sur les services d'établissement et les résidents permanents, juin 2024 (données extraites en septembre 2024); Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants, les vagues 2022-2023.

Mises en garde au sujet des données :

- Les données comprennent les services avant l'arrivée et les services d'établissement au Canada, les services du PAR, l'amélioration de la prestation des services et les programmes pilotes signalés par les fournisseurs de services financés par IRCC.
- La catégorie « Autre » comprend la catégorie humanitaire et les personnes dont la catégorie n'est pas précisée (pas des résidents permanents).
- La catégorie « Réfugiés » comprend les réfugiés réinstallés et les personnes protégées.
- Il est possible que la somme des pourcentages n'équivaille pas à 100 %.
- La connaissance des langues officielles est autodéclarée.
- Comme les données sont saisies par les fournisseurs de services, les rapports pour une même période et produits à différents moments peuvent contenir des données quelque peu différentes IRCC examine activement la qualité et l'intégrité des données.

Les données sur les résidents permanents sont préliminaires et sujettes à changements.

